



PROCEDURE DE SOURCING

Expérimentation sur le site de Beaurepaire – EPORA / IDfriches

Adresse : Friche Pichon route Marcollin, Beaurepaire.

Coordonnées de l'acheteur : EPORA 2, avenue Grüner - CS 32902 42029 St-Étienne Cedex 1

OBJET :

Lancement d'un sourcing pour étudier des solutions de travaux innovantes en vue de préparer la passation d'un marché public de services et de travaux portant sur une méthodologie de dépollution des sols

- site de Beaurepaire de Communauté de Commune entre Bièvre et Rhône (CC EBER)

DEFINITION PRELIMINAIRE ET CHAMP D'APPLICATION DU SOURCING :

l'EPORA et IDfriches lancent un sourcing pour la Communauté de Commune entre Bièvre et Rhône dont l'objectif vise à préciser le besoin du site. Celle-ci permettra la préparation du marché de services et travaux de la friche industrielle polluée aux métaux lourds.

Le sourcing sera opéré par le cluster INDURA et l'EPORA.

L'EPORA souhaite rendre plus accessible son projet et offrir aux entreprises la possibilité de présenter des offres conformes et optimisées au site lors de la mise en concurrence. Le présent avis d'appel public à la concurrence n'est ni une consultation de marché public, ni une phase de pré-sélection.

Le champ d'application du sourcing conforme à l'article R2111-1 du Code de la Commande Publique (CCP) vise à solliciter les opérateurs sur 4 points :

1. mener des études complémentaires au diagnostic réalisé et mettre en œuvre des actions complémentaires afin de permettre la levée de restriction d'usage des terres imposée par la DREAL,
2. étudier le marché des solutions de travaux originales ou innovantes en vue de préparer la passation d'un marché public,
3. solliciter des entreprises à participer à une visite de chantier et à des consultations techniques individuelles pour faire connaître les besoins précis de l'acheteur,
4. répondre au projet de site et aux exigences de l'acheteur conformément à son besoin sous forme de proposition d'idées ou de solutions envisageables,

CHAMPS D'INVESTIGATION DU SOURCING POUR PREPARER LA PASSATION :

En mettant en place la démarche de sourcing, le MOA donne l'opportunité aux opérateurs de mettre en avant leurs savoirs-faires par le biais de proposition d'idées et solutions originales (techniques, organisationnelles, innovantes, ou pour l'amélioration du coût global) pouvant améliorer la requalification du site.

Le MOA s'engage à fournir aux opérateurs les informations sur son projet de requalification, les diagnostics sites et sols pollués déjà réalisés, les contraintes techniques particulières du site et à formuler ses exigences (définition du besoin).

En retour, afin d'être en capacité de lancer un marché de solutions innovantes, le MOA souhaite engager un dialogue technique avec les opérateurs pour recueillir des idées de solutions ainsi que des avis sur son projet de site dans le but d'améliorer la rédaction et la spécification de son marché.



Le site offre des problématiques particulières qui nécessitent des réponses sur-mesure de la part des opérateurs. Le MOA souhaite optimiser sa méthodologie de traitement de la pollution et les synergies entre le marché de services de diagnostics complémentaires et le marché de travaux incluant le retraitement de matériaux et de terres polluées.

Les informations du diagnostic réalisé seront consolidées et mis à disposition des opérateurs. La démarche de sourcing vise à améliorer la méthodologie de dépollution des sols de l'acheteur afin de négocier une levée de restriction d'usage imposée par la DREAL.

2 champs d'investigation :

1. **Optimiser les éléments du diagnostic** : cette partie porte sur la caractérisation de la pollution dans son ensemble, sur le périmètre concerné afin de lever la restriction d'usage imposée par le DREAL. Les entreprises sourcées devront présenter une stratégie de diagnostics complémentaires à moindre coût et une innovation de méthode,
2. **Solution de travaux envisageables dans le traitement des matériaux** : construction de scénario de valorisation des terres, des remblais et des excavations (améliorer le bilan/montage économique du site et la valorisation des matériaux).

Le sourcing vise à s'informer des possibilités de solutions techniques, économiques et d'organisation des travaux, ainsi que des usages potentiels du site pour ces deux champs d'investigation.

Les entreprises qui désirent participer au sourcing, peuvent indistinctement répondre aux deux problématiques ou répondre à une seule des problématiques.

TRANSPARENCE ET PROTECTION DU SECRET DES AFFAIRES DURANT LE DIALOGUE :

La démarche qui est proposée aux opérateurs respecte les principes de liberté d'accès, de non-discrimination concurrentielle et de transparence de la commande publique.

Le sourcing n'a pas pour objet de présélectionner des candidats pour la mise en concurrence ou de créer un phénomène de discrimination en imposant dans les futurs documents du marché une spécification, une norme, un procédé ou un moyen technique propre à une entreprise, recueillis lors du sourcing,

La démarche qui est proposée par l'acheteur garanti que les opérateurs participants au sourcing puissent par la suite remettre une offre dans le cadre du marché public qui sera ultérieurement lancé.

Méthode de recueil d'informations garantissant la confidentialité des informations couvertes par le secret des affaires :

La démarche proposée aux opérateurs garantie le respect absolu du secret des affaires conformément à l'article L2132-1 du CCP, y compris la consignation des idées et concepts relevant du savoir-faire technique, des procédés ou du secret commercial (distinction entre éléments publics et éléments relevant du secret des affaires et signature d'un accord de confidentialité).

Le sourcing est opéré par INDURA dans le cadre des processus innovants du programme IDfriches et est accompagné de l'EPORA et la CC EBER. INDURA s'engage à consigner le secret des affaires des opérateurs économiques au sein d'un recueil technique. Les résultats du sourcing seront transmis à l'EPORA sous la forme d'un recueil technique en excluant les données secrètes. En cas de consultation technique individuelle entre INDURA et une entreprise un accord d'engagement de confidentialité portant sur les éléments relevant du secret des affaires, sera signé entre les parties,

Dans le cadre des résultats du sourcing afin de sécuriser les entreprises, l'EPORA applique en parallèle les règles protectrices du droit administratif. Le droit à communication ne s'applique pas aux documents préparatoires et inachevés de la passation. Une entreprise ne pourra pas avoir accès à la proposition d'idée ou concept méthodologique d'un concurrent.



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | Aménagement

RENSEIGNEMENT

Modalités d'organisation :

- **Organisateur** : le Cluster INDURA pour le compte d'IDfriches et l'EPORA dans le cadre de sa convention opérationnelle avec la CC EBER
- **Opérateur principal** : INDURA
- **Date du lancement du sourcing** : vendredi 10 mai 2019
- **Durée du sourcing** : 45 jours après publication de l'avis de publicité du sourcing (date de clôture études et échanges préalables avec les opérateurs économiques le 24 juin 2019 à 12h00).

Le sourcing est organisé en 3 séquences (voir description ci-dessous). **Les entreprises peuvent participer à tout ou partie des 3 séquences du sourcing.**

Les entreprises ne souhaitant pas participer aux séquences 2 et/ou 3 du sourcing peuvent recevoir les éléments techniques du site en fonction des dates limites décrites ci-dessous :

- o **Les entreprises peuvent recevoir sur demande par mail les éléments techniques du site** (définition du besoin de la CC EBER et de l'EPORA ; données des diagnostics sites et sols ; procès-verbal de la DREAL sur la restriction d'usage ; procès-verbal de la visite de chantier non obligatoire après le 21 mai 2019) pendant toute la durée des études et des échanges préalables avec les opérateurs économiques.
- o **Organisation d'une visite de chantier non obligatoire** : date limite d'inscription - vendredi 17 mai 2019 à 17h00.
- o **Date limite d'envoi d'informations de l'entreprise aux organisateurs du sourcing et d'inscription à une consultation technique** (rendez-vous individuel avec IDfriches) : 32 jours après publication de l'Avis de publicité (mardi 11 juin 2019 à 12h00 au plus tard). Les rencontres auront lieu sous la forme de consultations techniques individuelles à Beaurepaire ou INDURA entre le 22 mai 2019 et le 21 juin 2019. Inscription par mail : Pour prendre un rendez-vous individuel

Mail de contact pour l'ensemble des échanges : c.martinez@indura.fr.

Description de l'organisation du sourcing en 3 séquences :

1. **Echanges d'informations avec les entreprises et organisation des consultations techniques individuelles** : cette phase vise à permettre aux entreprises intéressées d'adresser aux organisateurs toute information (économique, commerciale, documentation de proposition). Les échanges peuvent se dérouler indistinctement et au choix de l'entreprise sous forme d'échanges de mail ou de rendez-vous téléphonique. Les entreprises pourront s'inscrire à des consultations techniques individuelles. Durant cette phase IDfriches et l'EPORA se réservent la possibilité de solliciter des opérateurs identifiés.
2. **Organisation d'une visite de chantier non obligatoire de la friche PICHON** – Site Communauté de Communes de Beaurepaire :

La Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CC EBER), l'EPORA et IDfriches organisent une visite de chantier le **mardi 21 mai 2019 à 14h00**. Informations et modalités d'inscription :

<http://www.idfriches-auvergnerhonealpes.fr/evenement/visite-de-chantier-de-la-friche-pichon>

3. **Appel à proposition d'idées & solutions pour la friche Pichon** : INDURA et IDfriches organisent des rencontres avec des entreprises en mesure de proposer des solutions originales et/ou innovantes en matière de traitement de la pollution et/ou d'organisation des travaux du site (idées, concepts méthodologiques, savoirs-faires techniques, de procédés ou commerciaux). Ces rencontres ont pour but d'aider l'acheteur à préciser son besoin et la définition de son cahier des charges. Les informations récoltées seront transmises à l'acheteur sous la forme d'un recueil technique analysant les propositions d'idées et solutions nouvellement disponibles sur le marché. Les informations du secret des affaires protégées au titre de l'accord d'engagement de confidentialité signé avec INDURA seront exclues de la synthèse remises à l'acheteur. **Les rencontres auront lieu sous la forme de consultations techniques individuelles à Beaurepaire ou INDURA entre le 22 mai 2019 et le 21 juin 2019.** Inscription par mail : c.martinez@indura.fr

Contact IDfriches : Cluster INDURA 23, avenue Condorcet 69100 Villeurbanne Tel : 04.82.53.51.53

@ : c.martinez@indura.fr



Une initiative de la **Région Auvergne-Rhône-Alpes** | **Aménagement**